



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E1564

VALABLE JUSQU'AU 11/10/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/1977

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/01/2023
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 80.88.26.2

Siret : 343 452 884 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8000913

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 115582030

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 115582030

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : VINCENDON ENTREPRISE

ZA BRIFFAULT EST
11 AVENUE JEAN MONNET
26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 42 02 46

Portable :

Site Internet :

E-mail : secretariat@sarlvincendon.com

Responsabilité légale :
DESBOS ANTOINE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 04 75 42 83 34

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	23/05/2022
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	23/05/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	23/05/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.